



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Avant Pays Savoyard et Chautagne

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la 3e du territoire, a pour objectif principal de rénover le patrimoine bâti ancien dans le parc privé afin d'améliorer l'habitat et par la même occasion les conditions de vie des occupants tout en répondant à des problématiques locales. Ce contrat d'une durée de 3 années associe l'Etat, l'Anah, le Conseil général de la Savoie, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des intercommunalités de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne.

Qu'est ce que l'OPAH ?

A l'initiative du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS), il s'agit d'une opération d'urbanisme ayant pour ambition d'impulser une dynamique de **réhabilitation dans le parc existant de logements privés** sur l'ensemble de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne (54 communes). Le PACT Savoie en est l'animateur pendant les 3 années.

Pour qui ?

C'est donc une action destinée aux propriétaires qui occupent leur logement, et aux propriétaires bailleurs qui louent leurs logements à l'année, vide de meubles.

Pourquoi faire ?

Pour résoudre les problèmes prioritaires dans les logements liés :

- Aux **économies d'énergie**, l'isolation, l'utilisation des énergies renouvelables, la maîtrise des charges de chauffage
- A la lutte contre l'habitat très dégradé, **le manque de confort**, l'insalubrité
- A **l'adaptation** au handicap, le maintien à domicile des personnes âgées

Comment ?

Des **aides financières** de plusieurs organismes (ANAH, Département et Collectivités Locales), sont apportées pour aider les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux. Les conditions d'octroi des aides varient suivant le statut d'occupation après travaux, la nature des travaux, la qualité des matériaux,...

Les missions du PACT Savoie

- informer sur le dispositif en cours
- conseiller les particuliers dans les domaines technique, juridique, fiscal ou financier
- diagnostiquer dans les économies d'énergie, l'isolation, de conseil pour l'utilisation d'énergies renouvelables au domicile des ménages
- assister et accompagner les particuliers dans leurs demandes de financements

Contactez le PACT Savoie avant le démarrage des travaux :

0800 400 073

Appel gratuit depuis un poste fixe